

Justificatif généré le 28/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

28/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290247>

N° d'annonce :

603512

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

EOLIENNES OCCITANIE GRAND LARGE

Capital social : 5.000 €

Siège Social : Cœur Défense – Tour B 100, Esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX

Objet : L'ensemble des affaires liées au développement, à la réalisation et l'exploitation des éoliennes en

mer, en France et dans les eaux situées aux alentours de la France.

Durée : 99 années

Président : EDF RENOUVELABLES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 100.500.000 €, Cœur Défense – Tour B – 100, esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense Cedex, 434 689 915 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes : KPMG SA TOUR EQHO – 2, avenue Gambetta – 92066 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 775 726 417 R.C.S. Nanterre

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Tout Associé a le droit de participer aux assemblées générales. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La transmission ou la cession d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la Société..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

Pour avis.

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGGXuLkd

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGGXuLkd>

